

Séminaire - déambulation
« Walk the talk »
4-7 juillet 2023
Luxembourg

Séminaire de
l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes
et de l'Association européenne des Cartes Jeunes
en coopération avec
l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels

RAPPORT

TABLE DES MATIÈRES

JOUR 1 | MERCREDI 5 JUILLET 2023

1.1 Plantons le décor	3
1.2 Ouverture du séminaire et accueil des participants	3
1.3 Présentation de l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes et de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe	5
1.4 Itinéraire culturel 1 – Itinéraire européen du patrimoine juif, Luxembourg-ville	7
1.5 Itinéraire culturel 2 – Route européenne du patrimoine industriel, région de Belval	8
1.6 Table ronde : Capitale européenne de la culture et mobilité des jeunes	8

JOUR 2 | JEUDI 6 JUILLET 2023

2.1 Itinéraire culturel 3 – Villes fortifiées de la Grande Région, Luxembourg-ville	10
2.2 Itinéraire culturel 4 – Itinéraire européen des villes thermales historiques, Mondorf-les-Bains	10
2.3 Session de clôture	11

ANNEXES

Annexe 1 – Programme	12
Annexe 2 – Liste des participants	14

1.1 Plantons le décor

Le contexte du séminaire

Le séminaire-déambulation 50/50 « Walk the talk » s'est tenu du 4 au 7 juillet 2023 à Luxembourg dans le cadre du programme d'activités 2023 de l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes. Ce séminaire interactif innovant invitait les participants à une déambulation sur des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe traversant le Luxembourg, en compagnie d'experts. Chemin faisant, ils allaient découvrir ce patrimoine culturel luxembourgeois tout en échangeant sur diverses questions, dont la mobilité des jeunes, la Carte Jeunes et le patrimoine culturel, et tenter de répondre à une question essentielle : comment associer ces différentes thématiques ?

L'événement avait été organisé par l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes, avec l'aide de l'Association européenne des Cartes Jeunes (EYCA) et l'Agence nationale pour l'information des jeunes du Luxembourg (ANIJ), en coopération avec l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Le séminaire 50/50 est un format utilisé par le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe pour renforcer les relations entre les gouvernements et les représentants de la société civile, en l'occurrence les organisations de la Carte Jeunes européenne. Dans l'idéal, les deux parties sont représentées sur un pied d'égalité et sont issues des mêmes États membres. Ce format facilite la mise en réseau, le dialogue et les nouvelles idées/projets en vue d'une meilleure mise en œuvre de politiques de jeunesse répondant aux normes du Conseil de l'Europe en la matière.

Objectifs du séminaire

Les principaux objectifs du séminaire étaient les suivants :

- 1) promouvoir la Carte Jeunes européenne en tant qu'outil permettant de faire connaître aux jeunes les offres culturelles des États membres du Conseil de l'Europe ;
- 2) donner aux membres de l'Association européenne des Cartes Jeunes (EYCA) accès aux richesses culturelles/patrimoniales, y compris, à titre d'exemple, les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe qui traversent un État membre du Conseil de l'Europe, et les encourager à négocier des offres spéciales pour les détenteurs de la Carte Jeunes européenne ;
- 3) offrir des possibilités pour la mise en réseau des fonctionnaires des États membres de l'Accord partiel et des organisations membres de l'EYCA ;
- 4) développer la coopération entre l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes et l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels.

1.2 Ouverture du séminaire et accueil des participants

Bienvenue !

Manel Sanchez, directeur de l'Association européenne des Cartes Jeunes

En guise d'introduction, Manel Sanchez a souligné l'aspect innovant du séminaire et la collaboration de l'Association européenne des Cartes Jeunes (EYCA) avec l'Accord partiel sur les itinéraires culturels. Il a déclaré que le groupe était impatient de marcher et de découvrir le patrimoine culturel luxembourgeois.

Rappelant aux participants que beaucoup de jeunes pratiquent la marche tout au long de l'année, il a souligné que la possibilité d'accéder à ces itinéraires culturels pouvait être un moyen de tisser un lien entre les jeunes, les travailleurs de jeunesse et le patrimoine culturel.

Maurice Bauer, échevin à la Ville de Luxembourg

Au nom de la ville de Luxembourg, Maurice Bauer a souhaité la bienvenue aux participants et présenté des excuses pour l'absence du bourgmestre. Selon lui, les mots « culture », « mobilité » et « jeunesse » font partie d'un répertoire très familier à sa ville, l'une des capitales de l'intégration européenne. Dans une ville où se côtoient plus de 61 nationalités et où plus de 70 % des résidents ne sont pas luxembourgeois, la ville de Luxembourg possède une riche dimension multiculturelle. À cet égard, la première université du Luxembourg a été créée en 2003. Autrefois, en effet, c'était un choix délibéré d'envoyer les jeunes étudier à l'étranger dans toute l'Europe pour leur permettre de franchir les frontières, de découvrir d'autres aspects culturels, d'autres systèmes et d'autres villes, de ramener des influences diverses et de s'habituer à la mobilité.

Pour Maurice Bauer, sa ville est le lieu idéal pour lancer un débat sur ces sujets. Il a souligné que les discussions qui ont récemment débuté entre le service de la jeunesse de la ville de Luxembourg et l'Agence nationale pour l'information des jeunes devraient s'intensifier dans les années à venir. Enfin, il a souhaité aux participants des déambulations et des discussions fructueuses, indiquant qu'il s'agissait pour lui d'un des séminaires les plus intéressants jamais organisés.

Didace Kalisa, directeur de l'ANIJ

L'Agence nationale pour l'information des jeunes (ANIJ) est une association sans but lucratif sous convention avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au Luxembourg, entièrement soutenue financièrement par le ministère. L'ANIJ est responsable de la production, du développement et de la diffusion d'informations fiables et de qualité à destination des jeunes, ainsi que de la gestion de la Carte Jeunes européenne au Luxembourg.

Didace Kalisa débute son intervention par une présentation de l'ANIJ. Le centre d'information des jeunes a été créé en 1987 à l'initiative du Service national de la jeunesse afin de fournir aux jeunes des informations générales et fiables, une écoute attentive et des conseils. Cette structure a évolué pour devenir l'ANIJ, qui intervient aujourd'hui à plusieurs niveaux. Au niveau local, à Luxembourg, l'ANIJ gère un point d'information jeunesse qui accueille, informe, conseille et oriente les jeunes individuellement, par courrier électronique ou par téléphone, qui va à la rencontre des jeunes dans les établissements d'enseignement secondaire et participe à divers événements. L'ANIJ collabore avec deux autres points d'information jeunesse, situés l'un au nord et l'autre au sud du pays. Leur rôle est de permettre aux jeunes de trouver des réponses à leurs questions, de les orienter vers les services appropriés et de les aider à devenir plus autonomes dans les domaines des études, de l'emploi, du logement, de la santé et de l'engagement citoyen, notamment. L'ANIJ coordonne un réseau d'information jeunesse et délivre un label aux structures qui fournissent des informations spécifiques aux jeunes (par exemple, en matière de logement), mais qui ne sont pas totalement dédiées à l'information jeunesse. L'ANIJ produit également des informations dans une variété de formats numériques, crée du contenu diffusé sur son site web et les réseaux sociaux, offre des services spécifiques et réalise des projets concrets en faveur des jeunes, par exemple le projet sur le bien-être et la santé mentale qui est en cours, y compris des podcasts, de courtes vidéos et des ateliers.

Au niveau national, l'ANIJ travaille avec des institutions des secteurs formel et non formel. À l'échelle européenne, elle coopère avec l'Association européenne des Cartes Jeunes, l'ERIYCA (l'Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes) et Eurodesk (réseau européen d'information des jeunes), avec qui elle produit des publications conjointes et organise des formations et des séminaires.

La collaboration de l'ANIJ avec l'Association européenne des Cartes Jeunes vise à développer la Carte Jeunes européenne et à sensibiliser les jeunes à l'engagement civique. Dans ce contexte, l'ANIJ a recruté deux jeunes faiseurs de changement qui effectueront une tournée en Italie dans l'objectif de sensibiliser leurs pairs aux élections européennes prévues l'année prochaine.

Didace Kalisa a souligné l'importance de travailler en synergie, à la fois en interne et avec des partenaires extérieurs.

Miguel Perestrello, président de l'Association européenne des Cartes Jeunes (EYCA)

Par le biais d'un message vidéo, Miguel Perestrello a adressé quelques mots à l'assistance, exprimant sa gratitude au Conseil de l'Europe pour son soutien continu et sa confiance en l'Association européenne des Cartes Jeunes (EYCA) pour la mise en œuvre de l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes, à l'ANIJ pour son engagement et à ses partenaires de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels pour les efforts déployés dans l'objectif de rapprocher la culture des jeunes et pour leur précieuse collaboration.

Miguel Perestrello a souligné l'importance particulière de ce sujet, déclarant que les éléments culturels font partie intégrante de notre identité et de notre histoire communes. Il a rappelé aux participants que l'EYCA, en tant que réseau, soutient la mobilité des jeunes afin de leur permettre d'élargir leurs horizons et d'encourager leur active participation en leur offrant des opportunités et des services qui les mettent en contact avec le patrimoine culturel de l'Europe. Il a reconnu que, bien que la Carte Jeunes européenne propose déjà un large éventail d'offres culturelles, telles que l'accès aux musées, aux sites historiques et aux arts visuels, il reste possible d'explorer d'autres opportunités, et a donc exprimé le désir de l'Association européenne des Cartes Jeunes de s'embarquer dans ce voyage particulier.

Natalja Turenne, conseillère en politiques de jeunesse, Conseil de l'Europe

Natalja Turenne a expliqué que, grâce à ce projet pilote, en collaboration avec l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels, la Division des politiques de jeunesse espérait développer un modèle qui pourrait être utilisé par d'autres itinéraires culturels ou d'autres États, afin de contribuer à une Europe commune. Elle a souligné que le quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe, qui s'est tenu récemment à Reykjavík (16-17 mai 2023), a plaidé en faveur de la participation et de l'implication des jeunes dans toutes les activités du Conseil de l'Europe.

Natalja Turenne a déclaré que le Luxembourg avait été choisi pour accueillir ce séminaire parce qu'il était à la fois membre de l'Association européenne des Cartes Jeunes et l'un des initiateurs de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels. Elle a souligné que le Conseil de l'Europe souhaitait mieux faire connaître les itinéraires culturels aux jeunes, notamment grâce à la Carte Jeunes européenne.

1.3 Présentation de l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes et de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

L'Association européenne des Cartes Jeunes et l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes - Natalja Turenne, conseillère en politiques de jeunesse, Conseil de l'Europe, et Manel Sanchez, directeur de l'Association européenne des Cartes Jeunes

L'Accord partiel élargi sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes a été créé en 1991. Ce programme du Conseil de l'Europe vise à développer le système de la Carte Jeunes dans l'intérêt des jeunes, notamment au niveau européen, en vue de faciliter leur mobilité ainsi que leur accès aux différents biens et services nécessaires à leur épanouissement personnel et culturel. Le nombre de membres s'élève actuellement à 25. Dans le cadre de l'accord partiel, des séminaires, des webinaires et des ateliers sont organisés et contribuent au développement de divers aspects des politiques de jeunesse par le biais de la Carte Jeunes européenne,

dans le cadre de la coopération intergouvernementale des États membres. Les États membres ont le choix d'adhérer ou non au programme, qui est ouvert aux pays d'autres continents.

D'après les réponses à un questionnaire récemment soumis aux membres de cet accord, les valeurs ajoutées apportées sont notamment : le fait de donner une dimension européenne aux politiques nationales de jeunesse, de faire partie de la communauté européenne des huit millions d'utilisateurs de la Carte Jeunes, d'être tenu informé des questions relatives à la politique de la jeunesse et de travailler en réseau.

Créée à la fin des années 1990 et au départ appelée « Carte Euro 26 », l'**Association européenne des Cartes Jeunes (EYCAJ)** est une organisation à but non lucratif qui regroupe 38 organisations de cartes jeunes dans toute l'Europe et qui est la partenaire statutaire de l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes.

La vision de l'EYCA est une Europe où tous les jeunes sont mobiles et actifs (sur les plans social, culturel, éducatif et économique). Sa mission consiste à offrir au titre de la Carte Jeunes des services de qualité et à contribuer à une meilleure politique sur la mobilité des jeunes et la citoyenneté active : pour devenir membre, une organisation doit faire la preuve qu'elle mène de façon équilibrée ces deux missions.

Aujourd'hui, plus de sept millions de titulaires bénéficient des opportunités offertes par la Carte Jeunes. Créé en 2018, le Panel des jeunes de l'EYCA est un organe consultatif qui aide le Conseil de coordination de l'EYCA à identifier les priorités, les intérêts et les préoccupations des jeunes Européens et à concevoir les programmes et les services de la Carte Jeunes européenne. Il est composé de 10 membres, dont deux étaient présents au séminaire.

Présentation de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe - Stefano Dominioni, secrétaire exécutif de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels

Selon, Stefano Dominioni, ce séminaire représentait un moyen de réunir certaines des initiatives les plus innovantes du Conseil de l'Europe dans les domaines de la jeunesse, de la mobilité, du dialogue et du patrimoine. C'était aussi pour l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels et l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes l'opportunité de développer une coopération plus étroite et d'explorer conjointement des domaines de coopération.

L'**Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels**, qui est ouvert aux États membres et non membres du Conseil de l'Europe, a été institué en 2010 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe afin de renforcer le potentiel des itinéraires culturels aux fins de la coopération culturelle, du développement territorial durable et de la cohésion sociale. Pour le Conseil de l'Europe, un itinéraire culturel est « un projet de coopération culturelle, éducative, patrimoniale et touristique visant à développer et promouvoir un itinéraire ou une série d'itinéraires fondés sur un chemin historique, un concept, une personne ou un phénomène culturel de dimension transnationale présentant une importance pour la compréhension et le respect des valeurs européennes communes ». L'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels vise à contribuer au renforcement de la dimension démocratique des échanges culturels et du tourisme et à la préservation d'un patrimoine diversifié.

Il existe actuellement 47 réseaux d'itinéraires certifiés, couvrant une large gamme de thèmes allant de l'architecture et des paysages aux influences religieuses, en passant par la gastronomie, le patrimoine immatériel et les grandes personnalités européennes de l'art, de la musique et de la littérature. Les itinéraires sont en lien avec des activités dans les domaines de la recherche, du tourisme durable, des échanges de jeunes, notamment. La certification repose sur une approche ascendante, propre à valoriser

les initiatives de la société civile après une évaluation rigoureuse : ce label est une garantie des valeurs de l'itinéraire.

L'Institut européen des itinéraires culturels a été créé en 1998 par un accord entre le Conseil de l'Europe et le Grand-Duché de Luxembourg, afin de servir d'agence technique et spécialisée du Conseil de l'Europe pour la promotion des itinéraires culturels. Il participe au suivi et à l'évaluation des itinéraires culturels et conseille les projets et les itinéraires certifiés.

Stefano Dominioni a expliqué que les participants allaient pouvoir faire l'expérience de quatre itinéraires culturels traversant le Luxembourg : l'itinéraire européen du patrimoine juif, la Route européenne du patrimoine industriel, les Villes fortifiées de la Grande Région et l'itinéraire européen des villes thermales historiques. Il s'est déclaré impatient d'entendre les commentaires et les idées des participants sur la façon de mettre en œuvre et de développer ce concept à l'avenir.

Après cette série de présentations sur le contexte et le concept du séminaire, les participants ont fait connaissance et partagé leurs attentes, à savoir en particulier : développer la coopération avec l'Institut européen des itinéraires culturels, au bénéfice des jeunes ; et définir un modèle stable sur la base duquel réunir les Cartes Jeunes et les itinéraires culturels afin de promouvoir le patrimoine culturel, l'identité européenne et le respect de l'environnement.



Source : <https://www.diplomatie.gouv.fr/>

1.4 Itinéraire culturel 1 – Itinéraire européen du patrimoine juif, Luxembourg-ville

Le groupe était conduit par François Moyses, président de l'Itinéraire européen du patrimoine juif à Luxembourg-ville. François Moyses a guidé les participants dans le centre-ville pour découvrir la (faible) présence juive, en commençant par le monument commémorant l'Holocauste puis en se dirigeant vers le quartier administratif et gouvernemental où une plaque signale l'emplacement d'une ancienne synagogue aujourd'hui transformée en bâtiment gouvernemental. Tout en marchant, il a expliqué comment une journée portes ouvertes sur les sites du patrimoine juif en Alsace avait été le point de départ de cet itinéraire culturel. Ensuite, il a présenté au groupe un aperçu de l'histoire des communautés juives en Europe, et plus particulièrement au Luxembourg.

François Moyses a ensuite conduit le groupe vers le cœur commercial de la ville, où un certain nombre de magasins ont appartenu à des familles juives renommées, influençant le secteur non seulement au Luxembourg, mais aussi dans les pays voisins.

1.5 Itinéraire culturel 2 – Route européenne du patrimoine industriel, région de Belval

Le groupe a été conduit à Fond-de-Gras, où Robyn Wehles les a guidés à travers le parc Minett, un musée en plein air et l'un des plus importants centres d'exploitation minière du Luxembourg. Sur ce site, plusieurs bâtiments historiques ont été conservés : une centrale électrique, une ancienne épicerie, un train de laminage, une gare et des hangars ferroviaires.

Après la fermeture de la dernière mine en 1964, grâce aux efforts de bénévoles, une partie d'une « ligne minière » a été conservée et le train qui fonctionnait depuis 1874 pour transporter le minerai de fer extrait des mines voisines a été transformé en train touristique en 1973.



Les participants ont pris le « train 1900 » du Fond-de-Gras à Pétange, puis ont été conduits dans la région de Belval. Ils y ont découvert des équipements culturels construits dans le cadre d'Esch2022, Capitale européenne de la culture, et notamment le Pavillon Source Bel-Val. Ils ont visité le site de Belval, sur lequel est installée l'université du Luxembourg qui a intégré le patrimoine industriel dans son architecture moderne, et dont la bibliothèque est un exemple frappant de cette approche. La visite s'est terminée au restaurant Madame Witzeg, à Belvaux, un établissement employant des personnes atteintes du syndrome de Down et promouvant des produits locaux, que l'ANIJ avait choisi pour sa dimension et son impact sur le plan social.

1.6 Table ronde : Capitale européenne de la culture et mobilité des jeunes

Une table ronde sur les sujets de la Capitale européenne de la culture et de la mobilité des jeunes a eu lieu pendant la pause-café au restaurant Madame Witzeg.

Les participants étaient les suivants :

- Jacques Maquet : coordinateur de la recherche sur la qualité et l'impact pour Esch2022 (Capitale européenne de la culture),
- Hailey Ciantar et Nikitas Papadopoulos, membres du Panel des jeunes de l'EYCA.

Il a d'abord été demandé aux participants quels étaient, selon eux, les éléments les plus importants et les plus pertinents de la culture pour les jeunes.

Nikitas Papadopoulos a déclaré que cela dépendait des jeunes, et surtout de leur lieu d'origine. Néanmoins, il a mentionné quelques éléments communs tels que le sport, la musique et l'accessibilité de la culture. Pour sa part, Hailey Ciantar a expliqué que, lorsqu'elle pensait à la culture, elle pensait à l'histoire et au passé, aux sites archéologiques, aux musées et aux galeries, mais elle a reconnu que la culture était plus que cela et a suggéré la culture pop comme l'un de ces éléments pertinents pour les jeunes.

Jacques Maquet a déploré le manque d'études sur les pratiques culturelles des jeunes. Il a déclaré qu'il était difficile de répondre à cette question, car ces pratiques sont en constante évolution. Cependant, il a indiqué que, concernant Esch2022, ce sont les festivals de musique qui ont le plus attiré les jeunes. Il a également rappelé les principaux obstacles à l'accès des jeunes à la culture : le manque d'information, leur faible intérêt, la distance entre leur domicile et les événements/sites culturels, une offre culturelle insuffisante, ainsi que le budget restreint à leur disposition. À cet égard, il a souligné que, dans le cadre d'Esch2022, de nombreux événements gratuits ont été organisés. À propos de l'aspect financier, Marie-Ange Neu, cheffe de projet de la Carte Jeunes européenne au Luxembourg au sein de l'ANIJ, a soulevé le problème que pose la Carte Jeunes au Luxembourg, et notamment quant à savoir qui paie la différence de prix des billets, par exemple dans le cas des théâtres publics, précisant que des discussions à ce sujet étant en cours avec les municipalités et le ministère concerné.

Une participante a demandé quelles incitations pourraient contribuer à ce que les jeunes participent davantage aux activités culturelles, en dehors des festivals. Elle a insisté sur l'idée que l'information sur l'offre culturelle ne suscitait pas automatiquement la motivation des jeunes.

Hailey Ciantar a répondu que l'intérêt des jeunes pour la culture étant grand, mais que c'est une génération qui a grandi à une époque où tout est devenu rapide, facile et prêt à l'emploi ; or, pour aller à la découverte de ces itinéraires, des recherches sont nécessaires. Elle a conclu que si, pour chaque itinéraire, tout était organisé (transport, logement, notamment), plus de jeunes seraient intéressés. Il lui a été objecté qu'au contraire, certains jeunes préféreraient l'aventure et la découverte des itinéraires par eux-mêmes.

Nikitas Papadopoulos a souligné que, pour attirer l'attention des jeunes, il fallait promouvoir davantage les itinéraires culturels par le biais du programme Erasmus+ et envisager de publier des vidéos sur les réseaux sociaux tels qu'Instagram et Tik Tok. Jacques Maquet a déclaré qu'une grande partie de la manifestation Esch2022 avait été numérique. Il a ajouté que, pour Esch2022, une surveillance des médias sociaux avait été organisée avec le soutien de spécialistes du marketing des réseaux sociaux, qui en avaient conclu qu'il était difficile d'attirer les jeunes en raison de la multiplicité des canaux. En effet, au Luxembourg, la communication doit se faire en trois à cinq langues pour chaque média.

Une participante a ensuite souligné le fait que les jeunes sont souvent considérés comme des consommateurs, alors qu'ils sont également des producteurs d'art et des consommateurs de culture proactifs. Elle a donc suggéré de collaborer avec les jeunes en tant que partenaires, et de donner plus de visibilité aux jeunes artistes, afin de rendre les itinéraires culturels plus attrayants et d'inspirer d'autres jeunes.

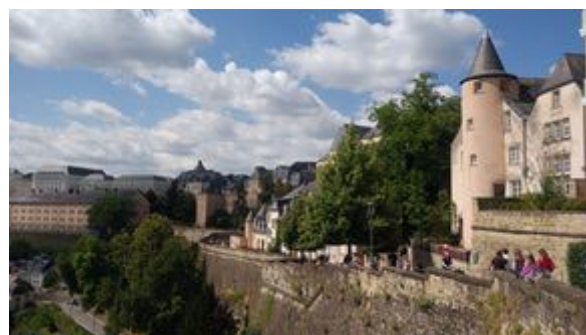
Jacques Maquet a assuré qu'une des clés de l'implication des jeunes dans les activités culturelles est leur participation dès le plus jeune âge. À cet égard, Esch2022 a développé des ateliers pour les jeunes. En effet, ce quartier est une zone industrielle où se pose un certain nombre de problèmes sociaux. L'un des objectifs de la Capitale européenne de la culture est donc de diversifier l'offre, notamment par le développement d'ateliers culturels à destination des jeunes, en impliquant les autorités locales et les écoles.

2.1 Itinéraire culturel 3 – Villes fortifiées de la Grande Région, Luxembourg-ville



La Grande Région, qui se situe entre la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, a longtemps été un théâtre de luttes militaires. Elle se caractérise donc par la présence de forteresses datant de toutes les époques, du Moyen-Âge au 20^e siècle.

Sous la conduite de Roy Hoss, un jeune guide luxembourgeois, le groupe a découvert les aspects historiques et culturels des fortifications de ce que l'on appelle aussi le « Gibraltar du Nord ». Ils ont ainsi pu découvrir l'influence architecturale de Vauban et admirer plusieurs sites tels que les casemates, le Cercle Cité et l'abbaye de Neumünster qui abrite, entre autres, l'Institut européen des itinéraires culturels.



2.2 Itinéraire culturel 4 – Itinéraire européen des villes thermales historiques, Mondorf-les-Bains

Le groupe a été conduit dans la ville thermale de Mondorf-les-Bains, située à proximité de la ville symbolique de Schengen. Ils ont d'abord discuté en groupes de la Carte Jeunes européenne et des itinéraires culturels (les résultats de ces discussions sont présentés dans la section suivante du rapport).

Ensuite, guidés par Daisy Eischen, une guide locale, ils ont découvert plusieurs bâtiments emblématiques de la ville, leur histoire, ainsi que certains invités célèbres qui y ont été accueillis. Les participants sont également entrés dans une station thermale pour goûter l'eau thermale et se sont promenés dans le parc du Domaine thermal.



2.3 Session de clôture

Au cours de l'après-midi, les participants ont réfléchi à la question suivante : comment la Carte Jeunes européenne et les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe peuvent-ils contribuer aux politiques publiques dans les domaines de la jeunesse, de la culture, du patrimoine et de la vie interculturelle ? Ils ont aussi examiné les moyens créatifs et innovants par lesquels la Carte Jeunes européenne et les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe pourraient être promus dans le but d'avoir un impact social et politique plus fort, et ont formulé une série de propositions.

Selon eux, les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe devraient contribuer à encourager les jeunes à réfléchir à la culture en tant que voyage à travers les influences multiculturelles européennes dans l'histoire. Cela impliquerait le renforcement de la coordination intersectorielle entre les ministères afin d'améliorer l'impact de ces itinéraires sur les jeunes. À cet égard, certains participants ont souligné la nécessité d'adopter une approche ascendante, notamment en créant des projets encourageant les jeunes à découvrir les itinéraires avec les animateurs de jeunesse. La chasse au trésor a été mentionnée comme un outil non formel pour contribuer à la promotion des itinéraires culturels. D'autres participants ont également suggéré de créer des programmes d'échange entre des villes partageant des thèmes historiques similaires.

Les participants ont également recommandé d'accroître la visibilité et l'accessibilité de ces itinéraires, notamment en y incluant des points de repère. En outre, l'idée d'un « répertoire » comprenant des cartes, listant les lieux et les sites culturels à visiter le long des itinéraires et indiquant les réductions et les avantages offerts aux titulaires d'une Carte Jeunes européenne devrait être promue. Ils ont suggéré l'octroi aux jeunes de réductions supplémentaires dès lors qu'ils ont parcouru des distances importantes. Des boîtes à outils pourraient également être créées pour les organisations et les groupes de jeunes, afin de les aider à promouvoir différents narratifs, une réflexion guidée et un développement personnel tout au long du parcours. En outre, une semaine consacrée à l'encouragement de la participation à ces itinéraires pourrait être lancée. Enfin, les participants ont souligné la nécessité de créer des espaces et des groupes pour partager des informations, des histoires et des expériences, en particulier par le biais des réseaux sociaux. Quelques-uns ont plaidé pour la création d'un groupe de travail coordonné par l'EYCA, afin d'explorer plus en profondeur cette série de propositions.

Enfin, certains participants ont préconisé la création d'un groupe de travail coordonné par l'EYCA, afin d'explorer plus en profondeur cette série de propositions.

À l'issue de ces deux jours, et avant de clôturer le séminaire, les organisateurs ont fait part de leurs réflexions finales et remercié l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication.

Annexes

Annexe 1 – Programme

JOUR 0 | MARDI 4 JUILLET

Début 20.00 Arrivée des participants et dîner à l'hôtel Mélia

JOUR 1 | MERCREDI 5 JUILLET

Bienvenue !

- 09.00 – 09.45
- Manel Sanchez – directeur de l'EYCA
 - Maurice Bauer – échevin à la Ville de Luxembourg
 - Didace Kalisa – directeur de l'ANIJ
 - Miguel Perestrello – président de l'EYCA
 - Natalja Turenne – Conseil de l'Europe, Accord partiel sur la mobilité des jeunes

Buts et objectifs du séminaire

- 09.45 – 10.15
- Recensement des motivations des participants
 - Attentes

Présentation de l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes

Natalja Turenne – Conseil de l'Europe, Accord partiel sur la mobilité des jeunes

Manel Sanchez – directeur de l'EYCA

10.15 - 10.45 *Présentation de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe*

Stefano Dominioni – secrétaire exécutif de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Répartition des participants en groupe pour les discussions sur les itinéraires culturels

10.45 - 11.00 Pause-café à l'hôtel Mélia

11.00 – 12.30 **Itinéraire culturel 1 – Itinéraire européen du patrimoine juif, Luxembourg-ville**
par François Moysse, président de l'Itinéraire européen du patrimoine juif

12.30 – 13.30 Déjeuner à l'hôtel Mélia

Itinéraire culturel 2 – Route européenne du patrimoine industriel, région de Belval

13.30–14.00 (*bus*)

Table ronde : Capitale européenne de la culture et mobilité des jeunes (pendant la pause-café au restaurant Madame Witzeg)

14.00 – 18.30

M. Jacques Maquet – coordinateur de la recherche sur la qualité et l'impact Esch22
Membres du Panel des jeunes EYCA

18.45 – 21.00 Dîner festif au restaurant d'insertion Madame Witzeg

21.00 - 22.30 Retour à l'hôtel Mélia

JOUR 2 | JEUDI 6 JUILLET

Jusqu'à 09.00 Petit-déjeuner à l'hôtel Mélia

09.00 – 11.30 **Itinéraire culturel 3 – Villes fortifiées de la Grande Région, Luxembourg-ville**
Roy Hoss, guide de Luxembourg

11.30 – 12.00 Retour à l'hôtel

12.00 – 13.00 Déjeuner à l'hôtel Mélia

13.00 – 14.30 Transport vers Mondorf-les-Bains

14.30 – 17.00 **Itinéraire culturel 4 – Itinéraire européen des villes thermales historiques, Mondorf-les-Bains**

Daisy Eischen - guide

Pause-café au Domaine thermal

17.00 – 18.00 Retour à Luxembourg-ville

18.00 – 19.30 Session de clôture

20.00 – 22.00 Dîner à La Brasserie du Cercle, Luxembourg-ville

JOUR 3 | VENDREDI 7 JUILLET

Jusqu'à 09.30 Petit-déjeuner à l'hôtel Mélia

Départs

Annexe 2 – Liste des participants

Nom et prénom	Institution	Pays
Niya Boyanova	NYCA	Bulgarie
Lily Elenkova	NYCA	Bulgarie
Nikitas Papadopoulos	Panel des jeunes EYCA	Grèce
Maria C. Borg	Agenzija Zghazagh	Malte
Natalija Bošković	ONG Center for Youth education / responsable de projet	Monténégro
Hailey Ciantar	Panel des jeunes EYCA	Pays-Bas/Malte
Maria Almeida	Movijovem	Portugal
Bogdan Paraschiv	Ministère de la Famille, de la Jeunesse et de l'Égalité des chances	Roumanie
Lucian Vulpoiu	Ministère de la Famille, de la Jeunesse et de l'Égalité des chances	Roumanie
Nassim Djaba	Membre du Conseil de coordination EYCA	Slovénie
Antía Loureiro	INJUVE	Espagne
Natalja Turenne	Conseil de l'Europe	France
Florence Murlon	Rapporteur	France
Louis Debono	Facilitateur	Malte
Corina Pirvulescu	EYCA	Belgique
Manel Sanchez	EYCA	Belgique
Marilda Kotsoni	EYCA	Belgique
Marie-Ange Neu	ANIJ	Luxembourg
Didace Kalisa	ANIJ	Luxembourg